

81 maires de Haute-Savoie interpellent l'ARCEP sur les malfaçons des opérateurs dans les raccordements à la fibre optique

A l'initiative de Joël BAUD-GRASSET, Président du Syane, 81 maires de Haute-Savoie alertent l'autorité de régulation des communications électronique face aux agissements des opérateurs commerciaux et leurs sous-traitants qui détériorent l'infrastructure de fibre optique.

Suite de l'action coup de poing le 24 février 2023 : une proposition de loi !

Les élus de Haute-Savoie avaient manifesté leur gronde en bloquant simultanément 5 nœuds de raccordement optique du réseau public de fibre optique du Syane aux quatre coins du département. Cette action qui avait fait grand bruit avait permis à l'époque de faire adopter à l'unanimité avec le soutien de nombreuses autres collectivités porteuses de réseaux de fibre une proposition de loi portée par le sénateur Patrick CHAIZE au Sénat. Cette unanimité des groupes politiques témoignait alors du caractère urgent et évident du besoin de régler davantage les opérations de raccordement à la fibre en offrant une protection bien plus forte des droits des usagers. Malheureusement, l'Assemblée Nationale ne s'est pas emparée de cette proposition de loi, qui est toujours en attente.

Les maires maintiennent la pression

Faute d'améliorations concrètes sur le terrain 18 mois plus tard, et malgré la venue de Madame la Présidente de l'ARCEP en Haute-Savoie en septembre dernier, les maires de Haute-Savoie se mobilisent pour obtenir enfin l'attention qu'ils demandent de la part de l'autorité de régulation, gendarme des télécommunications, qui détient seul la compétence de sanction vis-à-vis des opérateurs commerciaux qui ne respectent pas les infrastructures.

Cette démarche rassemble aujourd'hui plus de 80 maires, des élus se joignent chaque jour à l'initiative. En voici la liste à jour :

- Joël BAUD-GRASSET, Président du Syane – Syndicat des énergies et de l'aménagement numérique de la Haute-Savoie
- Didier LATHUILLE, Maire de Saint-Jean-de-Sixt



- Pascal POCHAT-BARON, Maire de Viuz-en-Sallaz
- Pascal GENOUD, Maire de Draillant
- Barthélémy GONZALEZ-RODRIGEZ, Maire de Faucigny
- Dominique DOLDO, Maire d'Amancy
- Sylvie MERMILLOD, Maire de Cruseilles
- Patrick BASTIAN, Maire d'Étercy
- Charlotte BOETTNER, Maire de Villy-le-Pelloux
- Julie MONCOUQUIOL, Maire de Cuvat
- Catherine MARTINERIE-DÉTRAZ, Maire d'Orcier
- Marc GENOUD, Maire de Beaumont
- Jean-Pierre LACOMBE, Maire de Marcellaz-Albanais
- Christian MARTINOD, Maire de Villaz
- Laurent DESBIOLLES, Maire d'Habère-Lullin
- Patrick CHARDON, Maire de Bogève
- David RATSIMBA, Maire d'Éteaux
- Hervé BOURNE, Maire de Lathuile
- Jacques BURNET, Maire de Lugrin
- Anne RIESEN, Maire d'Archamps
- Paul RANNARD, Président de la Communauté de Communes Usse et Rhône
- Joseph DEAGE, Maire du Lyaud
- Alban MAGNIN, Maire de Valleiry
- Jean-François KUNG, Maire d'Yvoire
- Lucas PUGIN, Maire de Reignier-Ésery
- Marc ROLLIN, Maire de Duingt
- Henri CARELLI, Maire de Lovagny
- Bruno GILLET, Maire de Saint-Paul-en-Chablais
- Pascal COULLOUX, Maire de Musièges
- Laurence KENNEL, Maire de Lornay
- Alain DEGENEVE, Maire de Lullin
- Nadine WENDLING, Maire de Neuvécelle
- Daniel MAGNIEN, Maire de Maxilly-sur-Léman
- René GIRARD, Maire de Lully
- Michèle DOMENGE-CHENAL, Maire de Chevaline
- Christian ANSELME, Maire de Fillière
- Patrick DUMONT, Maire de Bloye
- Yannick TRABICHET, Présidente de la Communauté de Communes du Haut-Chablais
- Jean-François BOSSON, Maire de Saint-André-de-Boège
- Jean-Louis MAGNIEN, Maire de Franclens
- Myriam GRATS, Maire de Feigères
- Sylvie TARAGON, Maire de Clarafond-Arcine
- Roland LOMBARD, Maire d'Hauteville-sur-Fier





- Julian MARTINEZ, Maire de Copponex
- Pascale MORIAUD, Maire de Chens-sur-Léman
- Catherine BASTARD, Maire de Veigy-Foncenex
- Yohann TRANCHANT, Maire de Sales
- Cyril CATHELINÉAU, Maire de Châtillon-sur-Cluses
- Pierre CHAUTEMPS, Maire de Burdignin
- Henri ANTHONIOZ, Maire des Gets
- Marin GAILLARD, Maire de Saint-Pierre-en-Faucigny
- Maryse GRENAT, Maire de La Forclaz
- Fabienne SCHERRER, Maire de Boège
- Gérard FOURNIER-BIDOZ, Maire des Villards-sur-Thônes, Président de la Communauté de Communes de Vallées de Thônes
- Emmanuel GEORGES, Maire de Chilly
- Henri CHAUMONTET, Maire de Groisy
- Laurette CHENEVAL, Maire de Ville-en-Sallaz
- Georges CANICATTI, Maire de Contamine-Sarzin
- Jean-François MENOUD, Maire de La Baume
- Gilles PEGUET, Maire de Taninges
- Christian VERMELLE, Maire de Clermont
- Pierrick DUCIMETIERE, Maire de La Roche-sur-Foron
- Jean-Marc BOUCHET, Maire de Villy-le-Bouveret
- Jean-François PERISSOUD, Maire de Saint-Eusèbe
- Laurence AUDETTE, Maire de Dingy-Saint-Clair
- Jean-Yves MÂCHARD, Maire de Vanzy
- Chantal VANNSON, Maire de Marnaz
- Rénato GOBBER, Maire de Champanges
- Alexandra FOURGEAUD, Maire d'Arâches-la-Frasse
- Olivier JACQUIER, Maire de Bons-en-Chablais
- Carole VINCENT, Maire de Neydens
- Régine REMILLON, Maire d'Arbusigny
- Laëtitia VENNÉ, Maire de Loisin
- Raphaël CASTERA, Maire de Passy
- Patrick CONDEVAUX, Maire de Fessy
- Bernard BOCCARD, Maire de Cranves-Sales
- Éric ROSAY, Maire de Dingy-en-Vuache
- Brigitte NANCHE, Maire d'Allonzier-la-Caille
- Isabelle ROGUET, Maire de Pers-Jussy
- Alain CAMP, Maire de Chavannaz
- Patrick BONDAZ, Maire de Margencel

Pièces jointes :

- Courrier des maires de Haute-Savoie à la Présidente de l'ARCEP
- Dossier de presse du 24 février 2023





À propos du Syane

Le Syane, acteur opérationnel de l'énergie et du numérique, agit depuis plus de 10 ans en faveur de la transition énergétique, à travers ses actions sur les réseaux et de nombreux services associés. Il apporte son expertise, initie des projets innovants et accompagne les collectivités du territoire de la conception à la réalisation et au suivi de leurs actions.

Doté de 7 compétences statutaires, le Syane est autorité organisatrice des services publics de distribution de l'électricité et du gaz. Il intervient également sur l'éclairage public et urbain, les réseaux de chaleur et de froid, la production et la distribution d'énergies renouvelables, la maîtrise de l'énergie et l'efficacité énergétique, les bornes de recharge pour véhicules électriques, la mobilité propre et le déploiement de la fibre optique et de services numériques.



**Madame Laure de La Raudière
Présidente de l'Autorité de Régulation des
Communications Électroniques et de la
distribution de la Presse
14 rue Gerty-Archimède
75012 PARIS**

N/Réf. : JBG/AG

Objet : Raccordements à la fibre optique – rien n'a changé !

Poisy, le - 8 mai 2024

Madame la Présidente,

Le Syane, en partenariat étroit avec les collectivités de Haute-Savoie, déploie le réseau d'initiative publique en Haute-Savoie, en très grande partie sur le territoire rural.

Les travaux se poursuivent, mais nous souhaitons vous alerter de nouveau sur la problématique systémique des raccordements finaux dont nous témoignent quotidiennement nos administrés, et que nous constatons nous-mêmes sur le terrain.

Le problème est bien connu partout en France, les associations de collectivités le dénoncent depuis longtemps maintenant. L'année dernière, l'ARCEP annonçait une amélioration rapide. Mais malheureusement le problème est toujours bien présent, et régulièrement repris dans la presse et les médias (ex : reportage diffusé au 13h de TF1 le 13 mai dernier).

Vous avez pu faire le constat lors de votre visite à Talloires-Montmin en septembre dernier des efforts déployés par le Syane pour réaliser des ouvrages de qualité. Mais ceux-ci sont rapidement dégradés par les interventions des sous-traitants des opérateurs commerciaux. Et dans le cadre réglementaire actuel fixé par l'ARCEP, ni le Syane, ni les collectivités, n'ont été dotés de moyens d'action pour contrôler et réguler ces interventions. Nous sommes remis au bon vouloir des opérateurs commerciaux et de leurs de sous-traitants, qui agissent en toute impunité, qui ne font que peu de cas de dégrader des réseaux qui ne sont pas les leurs.

Rien n'a vraiment changé donc : les dégradations continuent, et nous nous efforçons toujours de contenir les exaspérations, les nôtres et celles de nos administrés.

En tant qu'autorité de régulation des communications électroniques, vous êtes seule à pouvoir agir face à cette situation en régulant davantage, en contraignant les opérateurs commerciaux à respecter les règles d'intervention strictes. A défaut, de nombreux élus locaux ont pris des initiatives pour stopper ces désagréments et assurer la sécurité sur leur commune, contre la réglementation, en bloquant par exemple l'accès des locaux techniques aux techniciens.

www.syane.fr   

2107 route d'Annecy
74330 Poisy

04 50 33 50 60
info@syane.fr





Pour réussir la transition de l'ADSL à la fibre, notre nouvelle infrastructure doit, pour gagner la confiance du citoyen, améliorer sa fiabilité. Nous avons également besoin d'un signal fort pour nous, élus locaux, nous sentir soutenus, accompagnés par le régulateur dans ces problématiques du quotidien.

Comptant sur votre action, nous vous prions d'agréer, Madame la Présidente, l'assurance de notre haute considération.

Joël BAUD-GRASSET
Président du Syane – Syndicat des
énergies et de l'aménagement numérique
de la Haute-Savoie

